

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°21

25^e année · mercredi 25 mai 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



MODE EN LIGNE: PRATIQUES COUPABLES

OLIVIER VOGELSANG

Des millions de colis de vêtements et de chaussures circulent en Suisse. Soutenu par diverses organisations, dont Unia, Public Eye lance une campagne contre les modèles d'affaires violant les droits humains et nuisant à l'environnement. L'ONG réclame l'intervention du Parlement. PAGE 7

POINT DE MIRE

Non c'est non!

Sylviane Herranz

Quelque chose ne tourne pas rond dans notre belle Suisse, pays le plus riche du monde. A l'heure de la retraite, de nombreuses personnes ayant travaillé toute leur vie tombent dans la pauvreté. Leur AVS seule ne permet pas de vivre, et celles et ceux ayant cotisé au 2^e pilier voient leurs rentes fondre comme neige au soleil. Notre Constitution le dit pourtant clairement: l'AVS doit couvrir les besoins vitaux, et la prévoyance professionnelle, couplée au 1^{er} pilier, doit permettre à l'assuré «de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur». On en est loin. Et malgré ce constat, notre sécurité sociale est menacée sans relâche. Les attaques ont déjà été repoussées plusieurs fois dans les urnes, comme ce fut le cas de la

hausse de l'âge de la retraite des femmes en 2004, puis en 2017 avec le rejet de la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Ce projet prévoyait aussi une baisse du taux de conversion dans le 2^e pilier, synonyme de réduction des rentes. Cette baisse avait déjà mordu la poussière en 2010, après une forte mobilisation syndicale. Mais rien n'arrête le Conseil fédéral et les partis bourgeois. Deux fois «non» à la hausse de l'âge de la retraite des femmes? Deux fois «non» à la baisse du taux de conversion? Qu'à cela ne tienne. Dans notre démocratie helvétique, quand la droite veut, elle remet cent fois l'ouvrage sur le métier. C'est ce qui a été fait avec la réforme AVS 21, qui compte économiser un petit milliard par année en faisant travailler les femmes jusqu'à 65 ans. La votation aura probablement lieu le 25 septembre. AVS 21 ne concerne pas que les femmes, mais l'ensemble des futurs retraités. Il introduit en effet un mécanisme de retraite flexible qui incitera tous ceux ayant des lacunes de cotisations ou une vie de précarité derrière eux, à travailler jusqu'au bout de leurs forces. A cette réforme immédiate qu'il faut combattre par la plus large des mobilisations, s'ajoutera bientôt une nouvelle remise en cause du 2^e pilier. Le compromis des partenaires sociaux a été complètement dénaturé par le Conseil national. Le Conseil des Etats en discutera le 14 juin. Un jour hautement symbolique pour les femmes, qui lanceront à cette date la campagne pour contrer AVS 21.

Face à ces démantèlements, l'Union syndicale suisse avait, en mars 2020, lancé son initiative pour une 13^e rente AVS qui, déposée il y a un an, pourrait être soumise au vote en 2023. Hier, la faîtière syndicale donnait le coup d'envoi officiel d'une nouvelle initiative visant à renforcer l'AVS grâce aux bénéfices de la Banque nationale suisse - initiative sur laquelle nous reviendrons. Le texte demande qu'une petite part des gigantesques bénéfices réalisés par la BNS soit versée au 1^{er} pilier. Cet argent devrait bénéficier à la population. Or il n'en est rien. Et la pression continue sur les retraités et les salariés qui, chaque jour, voient leurs perspectives de rentes grignotées, pendant que leurs caisses de pension affichent elles aussi des résultats faramineux. L'inflation va encore aggraver leur situation, les rentes LPP n'étant pas indexées. Notre système risque de dérailler. Des milliards sont accumulés dans les coffres de la Banque nationale. D'autres milliards sont offerts, grâce aux cadeaux fiscaux, aux multinationales et à leurs dirigeants. Et d'autres encore sont accordés, en un claquement de doigts, au budget de l'armée. En contrepartie, les femmes devraient travailler un an de plus... Les retraités accepteront que leurs pensions se réduisent comme peau de chagrin... Non, c'est non! De l'argent il y en a. Mobilisons-nous massivement pour qu'un nouveau «non» à AVS 21 sorte des urnes en septembre. ■

PROFIL



Victor Cannilla, hors de la gueule du monstre.

PAGE 2

SMOOD

Une CCT sans les acteurs de la grève...

PAGE 3

SANS-PAPIERS

Zurich innove.

PAGE 5

NEUCHÂTEL

Patron du Soliat condamné.

PAGE 9

Aline Andrey

Le 30 avril 2021, Victor Cannilla quittait son poste de consultant à Boston Consulting Group (BCG). Le jour d'avant, il exposait devant plusieurs centaines de ses collaborateurs les raisons de sa démission, fruit de plusieurs délics environnementaux et sociaux. «J'étais dégoûté et très en colère. J'ai parlé de la sixième extinction de masse, et même de décroissance, mot tabou dans le milieu», raconte-t-il une année après sur une terrasse lussoise. Depuis, il a laissé pousser sa barbe - ce qui lui donne un petit air révolutionnaire - et a quitté le costume-cravate.

A 29 ans, son parcours est étonnant par sa fulgurance et son non-calcul. Alors que ce sont bien ses talents en mathématiques qui ont permis au jeune Victor d'entrer à l'EPFL en physique, de gagner un prix prestigieux, avant une carrière éclair au cœur du système néolibéral. «Pendant toute ma scolarité, mes profs me prédisaient des études à l'EPFL», se souvient-il. De père sicilien et de mère portugaise, il a grandi dans les cuisines du Golf d'Epalinges. «J'étais le fils des employés. Je suis très admiratif de mes parents qui sont arrivés en Suisse à 15 ans pour travailler et envoier de l'argent à leur famille. A leur âge, j'étais loin d'avoir leur maturité», explique Victor Cannilla, conscient très jeune des inégalités de classes, tout en surfant entre elles. Il récupère les clubs jetés par les clients fortunés, s'entraîne et devient golfeur d'élite. «Mais je faisais aussi du foot, de la boxe thaïe et j'écouterais du rap. J'avais souvent des marques de mes potes qui ne comprenaient pas bien pourquoi je pratiquais ce sport à connotation très bourgeoise. J'ai fini par arrêter, malgré le fait que j'aimais beaucoup cette discipline, car j'en avais marre de me justifier.» Son parcours fait penser à un grand huit. «J'avais un certain dégoût des richesses si arbitrairement distribuées à la naissance et, en même temps, je me disais que c'était cool de gagner de l'argent. J'imaginais offrir des jet-skis à mes cousins en Sicile. Ma pensée n'était pas linéaire et contenait quelques contradictions», explique-t-il tiraillé alors entre son désir de réussite et une sensibilité aux injustices sociales.

L'ÉVEIL

Durant son cursus à l'EPFL, Victor Cannilla étudie une année à Hong Kong, avant de poursuivre un master en ingénierie financière. Après un stage dans une boîte de trading algorithmique, il est engagé comme consultant à BCG où il découvre l'envers du décor de la 5G, l'univers d'une pétromonarchie ou encore le néocolonialisme en Afrique. «J'avais une ligne rouge: j'ai toujours refusé de m'occuper de dossiers sur les matières premières agricoles, car j'étais conscient du mal qu'on pouvait faire aux petits cultivateurs du Sud. La plupart de mes anciens collègues trouvent mille excuses à ce qu'ils font.» Celui qui mangeait trois fois par jour de la viande, et sautait d'un avion et d'une limousine à l'autre, se documente sur



Victor Cannilla a gravi très, très vite l'échelle sociale, avant de décider d'en sauter...

SORTI DE LA GUEULE DU MONSTRE

Victor Cannilla a quitté le monde de la finance et du consulting pour embrasser les causes climatique et sociale. Une rédemption

l'élevage industriel, la perte de la biodiversité ou encore l'économie hétérodoxe, alternative au capitalisme dont il n'a jamais eu vent durant ses études. «A l'EPFL, la croissance n'était jamais remise en question. Or, ce système détruit la planète et aide les riches et les puissants.» Victor Cannilla donne un exemple parmi tant d'autres: «Inonder l'Europe de l'Est d'une marque de biscuit en agressant par la pub l'esprit des gamins, c'est aussi augmenter les problèmes de santé, et tuer la petite production de madeleines locales.» Il résume: «Quand une multinationale

aide une ONG, c'est dans le but de vendre encore davantage et endormir le peuple. Tout est traduit en chiffres, tout est froid, sans morale. Si certaines ONG systémiques n'existaient pas, les multinationales devraient les inventer. Car si ces dernières se présentaient comme elles sont vraiment, il y aurait une révolution demain.»

AGIR, ET VITE

Lorsque Victor Cannilla parle des multinationales, du greenwashing, du monde du trading, des algorithmes qui permettent de vendre et d'ache-

ter à la vitesse de la lumière, la nausée n'est jamais loin. «Pour être les plus rapides, les traders sont prêts à tout. C'est un vampirisme monstrueux. Ce sont souvent des joueurs de poker pros, avec une habileté à calculer, un besoin d'adrénaline, une addiction au jeu... Je m'y retrouve sous certains aspects», confie celui qui parle et marche vite. Et peut montrer des signes d'impatience. «Je stresse tout le monde autour de moi. Si la lenteur me saoule, ça me saoule encore davantage d'être saoulé par la lenteur», lâche-t-il conscient de ses défauts, mais aussi de ses qua-

lités, telles que sa force de travail, sa discipline, sa sincérité, son sens de la justice qu'il veut mettre aujourd'hui au service du climat, de la justice sociale et d'une véritable démocratie. «Ce sont les trois piliers de notre plateforme AGISSEONS*, souligne celui qui est l'un de ses initiateurs. Parallèlement, le jeune prodige prépare ses premiers épisodes de vulgarisation de la finance et des multinationales sur YouTube (*Kraken Debrief*, dès le 1^{er} juin), persuadé qu'une connaissance de ce monde si opaque et si complexe est essentielle pour le combattre. «Les mots incantatoires ne suffisent pas. L'argumentaire doit être solide», explique le perfectionniste. Celui-ci planche sur un livre aussi, et réfléchit à un doctorat sur la pensée décroissante et les relations interétatiques. «J'ai besoin de faire ma rédemption morale. Peut-être que rien ne va marcher, mais au moins, j'agis dans la bonne direction. Comme dit Maya Angelou, il faut espérer le meilleur, mais être prêt pour le pire.» ■

* Voir aussi en page 8.

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

LE PARLEMENT RALLONGE LE BUDGET DE L'ARMÉE DE 2 MILLIARDS



SMOOD ET SYNDICOM NÉGOCIENT UNE CCT DANS LE DOS D'UNIA

Les 1200 livreurs avaient deux jours pour se prononcer pour ou contre cette convention via leur application. Unia et ses membres, scandalisés par le contenu et la manière de faire, ont demandé à prolonger ce délai

Manon Todesco

Les grévistes de Smood qui se battent depuis des mois aux côtés d'Unia sont tout simplement sous le choc. Ils ont appris la nouvelle, tout comme Unia, par voie de presse, le 19 mai: Smood et Syndicom ont conclu une convention collective de travail qui doit entrer en vigueur en octobre prochain, après 18 mois de discussions, et les 1200 livreurs avaient jusqu'au lendemain, 18h, pour se prononcer pour ou contre cet accord, via leur application.

Pour Unia, il y a deux problèmes: le contenu de cette CCT et la manière de faire de Smood et de Syndicom. Les deux partenaires se félicitent d'avoir trouvé un accord sur un salaire horaire minimum de 23 francs, une garantie d'au moins 4 heures de travail par semaine, le versement d'une prime de 5% pour le travail du dimanche et une indemnisation des frais kilométriques. «Quand on regarde ce texte, il est très difficile de saisir ce qui change vraiment,

ment, surtout pour les frais de voiture, c'est loin d'être clair», critique Roman Künzler, responsable de la logistique chez Unia. Les employés de Smood entrent dans le champ d'application de la Convention nationale de l'hôtellerie-restauration (CCNT), et cette nouvelle CCT négociée est clairement en dessous. On ne retrouve par exemple pas le 13^e salaire ni la 5^e semaine de vacances. De même, les dispositions de cette CCT sont loin des recommandations qu'avait émises la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) du canton de Genève.»

Sur les problématiques qui étaient chères aux livreurs et pour lesquelles ils se battent, à savoir le défraîtement de leurs frais professionnels et le paiement de toutes leurs heures de travail, «aucune solution ne semble être apportée», d'après Unia. «Quant aux 4 heures de travail garanties par semaine, cela ne résout pas le problème de la sécurité et de la précarité de l'emploi chez Smood...» souligne le responsable syndical.



L'irrespect de la direction de Smood vis-à-vis de ses livreurs continue. Le 11 mai, ces derniers déposaient des requêtes aux Prud'hommes dans quatre cantons romands. A peine huit jours plus tard, Smood annonçait avoir conclu une CCT avec Syndicom, excluant des discussions celles et ceux qui s'étaient engagés dans la grève en novembre dernier.

PERSONNEL DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

Sur la façon de faire, Unia est aussi très remonté. Alors que les syndicats s'étaient mis d'accord pour négocier ensemble, Syndicom plante un coureau dans le dos d'Unia. «Les grévistes et leur syndicat le plus représentatif ont été totalement écarter des négociations, c'est inacceptable!» s'indigne le syndicaliste. Pour rappel, pendant la grève, Unia avait rassemblé environ 160 travailleurs. «Ce qui est également gênant, c'est que Smood se présente

comme un exemple dans le secteur à la suite de la conclusion de cette CCT, alors que les problématiques principales soulevées par les livreurs restent sans solution.»

Réuni en urgence le 19 mai dans l'après-midi, le comité des livreurs d'Unia s'est montré scandalisé. «Les livreurs étaient très fâchés d'être mis au pied du mur et de ne pas avoir pu déposer leurs revendications», rapporte Roman Künzler, qui dénonce un processus antidémocratique. Cette

consultation individuelle de 48 heures via une application est contraire à tous les principes de la participation. Les employés n'ont pas le temps de se réunir pour échanger et leurs données personnelles ne sont pas protégées.» Le comité a décidé de demander à Smood une prolongation du délai de consultation jusqu'à fin juin et a proposé aux collègues de ne pas participer à la consultation alibi de l'employeur. ■

Les cantons roulement sur l'or!

Les caisses publiques cantonales ont accumulé des excédents record malgré la pandémie. 5,2 milliards de plus que prévu ont été enregistrés

Reto Wyss

Secrétaire central de l'USS

Après la présentation de la quasi-totalité des comptes des cantons pour l'année écoulée, le constat est simple: les cantons roulement sur l'or. En effet, ils ont réalisé un excédent cumulé de 2,7 milliards dans leurs comptes de résultat, alors même qu'ils tablaient dans leurs budgets sur un déficit de 2,5 milliards. Les ministres cantonaux des Finances se sont donc trompés de pas moins de 5,2 milliards! A l'exception de trois cantons, tous les bilans sont nettement positifs, alors que les budgets étaient dans le rouge presque partout. Admettons: au moment de l'élaboration des budgets 2021 (automne 2020), il n'était pas évident de prévoir de manière fiable comment la conjoncture allait évoluer tellement les incertitudes liées à la pandémie étaient élevées. A cela s'est ajouté le fait que la Banque nationale a décidé, avec la Confédération, de verser une plus grande part de ses bénéfices aux cantons pendant l'exercice comptable. Tout de même: l'erreur de budgétisation est si grande que ces deux facteurs ne suffisent de loin pas à l'expliquer. Il y a en effet deux autres éléments sur lesquels il est tout à fait possible d'influer et qui jouent un rôle décisif: premièrement, même en période de pandémie, les directeurs et les directrices des Finances ont gardé la vieille habitude – assez peu sérieuse, il faut le dire – de faire des budgets massivement à côté de la cible et ce, de manière prévisible. Ces erreurs de budgétisation étaient même devenues une «coutume» récurrente dans la plupart des cantons ces dernières années, comme l'a démontré l'USS à de multiples reprises dans ses analyses des finances cantonales. Et il n'est pas rare que les écarts dépassent largement les 10%. Deuxièmement, les cantons ont très bien réussi à refléter presque exclusivement à la Confédération les charges financières supplé-

mentaires liées aux mesures de soutien prises en raison de la pandémie («C'est toi qui as ordonné les fermetures, c'est donc toi qui paies la facture»): selon les calculs, jusqu'à 90% de ces charges ont été imputées à la caisse fédérale.

LES SURPLUS DOIVENT ÊTRE UTILISÉS À BON ESCIENT

Au bout du compte, les caisses cantonales n'ont donc pas subi de préjudices. Elles ont même presque profité des répercussions de la pandémie sur la politique financière. Et il n'y aurait rien à redire si les cantons savaient aussi utiliser cet avantage de manière judicieuse et productive pour la population et l'économie. Ce n'est malheureusement pas le cas, bien au contraire. En effet, dans la plupart des cantons, une grande partie des excédents dépassant les prévisions est immédiatement versée dans les caisses destinées aux freins à l'endettement. Ceux-ci sont encore bien plus draconiens dans la plupart des cantons qu'au niveau fédéral. Ainsi, au lieu d'être utilisés à bon escient et de manière ciblée, les fonds sont simplement amassés et accroissent le patrimoine, sans autre objectif. Et pourtant, ce ne sont pas les besoins en investissement qui manquent. Il suffit de penser à la nécessaire transformation de la production d'énergie, extrêmement urgente du point de vue de la politique climatique et d'approvisionnement énergétique; à la pénurie de personnel dans le domaine des soins, de plus en plus aiguë depuis la pandémie; ou encore au financement du système de santé. Au lieu de s'attaquer à ces projets d'avenir, avec toute la créativité et les moyens nécessaires, les cantons – au-delà du frein à l'endettement – ne font souvent que miser encore une fois sur la stratégie éculée des baisses d'impôts. Dans plus de la moitié d'entre eux, les taux et les coefficients d'imposition des personnes morales et/ou physiques ont été réduits dans le cadre des derniers débats budgétaires, ou de telles décisions sont sur

le point d'être prises. Et là où les gouvernements ont renoncé à de tels projets, ce sont les Parlements qui les ont imposés (dans le canton de Zurich, par exemple). Cette situation est vraiment paradoxale, puisque tous les responsables sont bien conscients que l'introduction d'un taux d'imposition minimal de 15% sur les bénéfices des entreprises, exigée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est imminente et qu'elle entraînera une augmentation des impôts dans la plupart des cantons. Dans certains, les baisses d'impôts qui viennent d'être décidées deviendront ainsi caduques avant même d'avoir pu être mises en œuvre. Et c'est très bien comme ça.

SUBSIDES POUR LES PRIMES MALADIE DIVISÉS PAR DEUX EN DIX ANS...

Les cantons devraient au contraire réfléchir enfin sérieusement à la raison pour laquelle ils continuent à réaliser des excédents (et ce même pendant ou après une pandémie) en dépit de taux d'imposition historiquement bas. La réponse est toute simple: parce qu'ils ne dépensent pas assez. Le système de santé en est un exemple éclatant: nulle part ailleurs en Europe il y a aussi peu d'argent public alloué aux soins de base que dans notre pays. Les ménages doivent au contraire assumer une charge de plus en plus insupportable avec les primes individuelles et la participation directe aux coûts. Rien

qu'au cours des dix dernières années, la part des subsides pour la réduction de primes dans le financement de l'assurance de base – seul élément financé par l'impôt avec le financement des hôpitaux par les cantons – a même été divisée par deux. Les cantons en sont presque les seuls responsables. Et ils devront encore plus en répondre cet automne, lorsque les primes maladie vont selon toute vraisemblance augmenter massivement. Il ne peut y avoir aucune autre priorité que de décider, enfin, d'une augmentation substantielle des moyens alloués aux réductions de primes, tant au niveau fédéral que cantonal. ■

GENÈVE HALTE AU HOLD-UP SUR LES SALAIRES!

«Il fallait oser: alors que le Conseil d'Etat envisage une hausse de son salaire de 25%, soit environ 5500 francs par mois, il bloque l'indexation des salaires du personnel et refuse de lui octroyer l'annuité 2023!» La colère gronde dans les rangs du personnel de l'Etat de Genève et du secteur subventionné. Jeudi dernier, une centaine d'employés de la fonction publique et parapublique ont manifesté devant l'Hôtel-de-Ville pour exiger du Canton, qui a réalisé un surplus budgétaire de 1,5 milliard de francs l'an passé, de revoir son plan financier pour 2022 à 2025 et d'augmenter les salaires. Une hausse qui passe par l'indexation au coût de la vie – annoncée à 2% pour 2022 – et par le rattrapage du renchérissement de 2021, soit 0,9%.

Les salariés exigent également que l'ensemble du personnel touche son annuité et que l'Etat s'engage à élaborer le budget avec leurs organisations, regroupées dans le Cartel intersyndical. Sous la devise «Halte au hold-up sur les salaires!», les participants ont dénoncé le cynisme d'un Conseil d'Etat qui rechigne à faire le nécessaire pour empêcher une baisse du pouvoir d'achat de son personnel alors qu'il propose de se servir sans complexe avec une augmentation annuelle estimée à 50 000 francs. ■ SH



OLIVIER VOGELSONG

Journée des militantes et des militants de la région de Genève



Le Syndicat.

UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION ET DÉBATS AU SUJET DES RETRAITES

Samedi 11 juin 2022 de 8h30 à 15h
Unia Genève, chemin Surinam 5

2022 sera l'année des retraites!

Après l'aboutissement du référendum contre AVS 21 au mois de mars, nous serons amenés à voter sur ce sujet en septembre prochain. Plus largement, les retraites sont sous le feu des attaques de la droite burgeoises, et plusieurs batailles nous attendent sur ce sujet.

Tu es un-e membre engagé-e, un-e militant-e d'un comité de branche, tu es intéressé-e par la question des retraites? Inscrис-toi sans tarder à la journée des militantes et des militants ! Nous devons nous organiser pour mener, ensemble, les luttes à venir.

Programme de la journée:

8h30-9h: Accueil café - croissants

9h-10h: Introduction: les objectifs de la journée, les grands enjeux des retraites

10h15-11h30: Discussions en ateliers

- Atelier 1 - Quelle campagne contre AVS 21?
- Atelier 2 - Intégrer le 2^e pilier dans l'AVS?
- Atelier 3 - Initiative populaire de l'USS: renforcer l'AVS avec les bénéfices de la Banque nationale.

11h45-12h45: Mise en commun des conclusions des ateliers et vote de la résolution

13h-15h: Repas



Talon d'inscription à la journée des militant-e-s du samedi 11 juin 2022
A renvoyer d'ici au 31 mai au plus tard

Nom _____ Prénom _____

Adresse e-mail _____

- Je participe aux discussions et au repas
 Avec viande (sans porc) Végétarien
 Régime particulier/allergies (préciser): _____

- Je participe aux discussions, mais sans repas

A retourner au plus vite mais au plus tard le 31 mai
à Jean Burgermeister par e-mail: jean.burgermeister@unia.ch
ou par courrier: Jean Burgermeister – Unia Genève
Chemin Surinam 5 – 1203 Genève

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- EMPLOI
- VACANCES
- À LOUER
- IMMOBILIER
- 2 & 4 ROUES
- À VENDRE
- À ACHETER
- RENCONTRES
- ANIMAUX
- DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot
Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

--

Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne



Ensemble avec des femmes engagées –
ensemble pour un monde meilleur



voir-et-agir.ch
CCP 60-707707-2

ANNONCES

L'Événement syndical

14 JUIN

PROGRAMME GRÈVE FÉMINISTE UNIA VAUD

11h30-13h30: MANIFESTATION À LA VALLÉE DE JOUX

Rassemblement à la Cantine de Gym du Sentier
(à côté de l'entreprise Bulgari)

- Apéro et repas, prises de parole et animation musicale
- Action syndicale Le temps presse

Inscriptions d'ici au 9 juin 2022 par SMS au 076 472 10 56

17h: ACTION INTERSYNDICALE EXPOSONS NOTRE LINGE SALE

Point de rencontre place de la Riponne 4 à Lausanne

- Prise de parole des travailleuses
- Distribution du matériel et préparation des pancartes
- Constitution du tronçon Unia



18h30: GRANDE MANIFESTATION

Départ place de la Riponne

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX
MANIFESTER LE 14 JUIN 2022

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRESIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

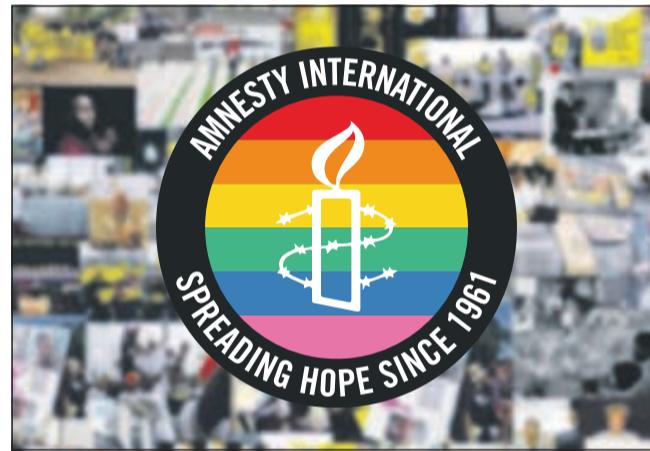
COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires



Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais:

Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes.
Vous aussi, soyez de la partie !

Faites un don avec TWINT

Scanner le code QR
avec l'app TWINT

Entrer le montant
et confirmer le don



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- Je souhaite recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 1 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à L'Événement syndical · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

UN PAPIER POUR LES SANS-PAPIERS ZURICHOIS

Les citoyens des bords de la Limmat ont accepté l'introduction d'une «Züri City-Card» devant faciliter la vie des personnes sans statut légal. Unia salue la démarche

Textes Jérôme Béguin

Le 15 mai, par 51,69% des suffrages, les citoyens de la ville de Zurich ont accepté en votation le projet d'une carte d'identité locale facilitant la vie des sans-papiers. Un crédit de 3,2 millions de francs est débloqué pour financer les travaux préparatoires en vue de l'introduction de la «Züri City-Card». Opposés à la mesure, les partis bourgeois avaient déposé un référendum.

«C'est une très bonne nouvelle, réagit Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée dans le domaine de la migration chez Unia. Nous attendions cette votation avec impatience, elle est le fruit d'un long travail de terrain et de réseau que nous suivions au travers de la plateforme nationale pour les sans-papiers. Nous nous réjouissons en particulier de l'intelligence qui a été trouvée pour mettre en œuvre le projet, de la faculté de créer des alliances politiques larges et d'ancre la nécessité de la question dans le débat.»

Selon une étude datant de 2015, la première ville du pays abriterait 10 000 personnes démunies de permis de séjour. C'est peut-être plus. «Zurich est l'une des villes les plus riches de Suisse; toutefois, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, elle dénombre plus de sans-papiers que de banquiers.

Ces personnes sans statut légal et leurs proches vont enfin accéder aux services et aux activités communales, aux clubs de sport ou aux bibliothèques, bref avoir une vie dite normale. Ce moyen d'identification facilite l'accès aux prestations publiques et privées, ce n'est pas un privilège, mais il révèle le besoin de reconnaissance de la citoyenneté active, des personnes qui habitent et consomment dans une ville, participent à sa vie économique, culturelle, au débat.»

Cette carte de résidence communale ne permettra cependant pas de passer sans encombre au travers d'un contrôle d'identité ni d'éviter un renvoi. «Il n'y a pas d'équivoque, ce n'est pas un permis de séjour, mais un document qui atteste de la participation à la vie de la commune», souligne Marie Saulnier Bloch.

REFLEXIONS EN COURS AILLEURS

La démarche s'inscrit dans le concept d'*Urban Citizenship* (citoyenneté urbaine) suivi par des villes nord-américaines. New York délivre ainsi depuis 2015 une carte d'identité à tous ses résidents, la «New York City Identification Card». Pour prouver son séjour dans la Big Apple et l'obtenir, il suffit de présenter une facture des services industriels, voire une attestation d'un refuge pour sans-abri.



Le nombre de sans-papiers à Zurich dépasse celui des banquiers... Il était estimé à 10 000 en 2015. C'est peut-être bien plus. Un pas en avant a été effectué en vue de leur offrir plus de facilités, sans toutefois régler légalement leur séjour.

En Suisse, plusieurs villes pourraient suivre cet exemple, des réflexions en ce sens sont en cours à La Chaux-de-Fonds et à Renens. «Il serait important que ces deux villes rouges, ouvrières et populaires envoient un signal de solidarité», estime la syndicaliste, qui va suivre avec attention les développements du projet zurichois. «Nous ne pouvons qu'appeler à d'autres initiatives du même genre.» ■

MES DROITS DE SANS-PAPIERS: LA PAGE UTILE

La page consacrée aux personnes sans permis de séjour sur le site d'Unia fait peau neuve avec des rubriques augmentées et de nouvelles questions abordées. Travail, formation, logement, santé, régularisation, police et justice... Cette page offre toutes les informations et tous les conseils utiles, ainsi que les adresses nécessaires pour chercher de l'aide. Elle devrait être traduite dans le courant du mois de juin dans plusieurs langues étrangères. Le plus simple pour y accéder est de taper «sans-papiers» dans la recherche du site du syndicat (unia.ch). ■

Les écoles genevoises seront poutzées

Le grand nettoyage d'été des établissements a été préservé. Soulagement d'Unia et du personnel

Jérôme Béguin

L'affaire a fait du bruit au bout du lac ces dernières semaines: l'Etat avait renoncé au nettoyage d'été des écoles secondaires genevoises. Chaque année, des travailleurs sont en effet engagés durant les vacances estivales pour nettoyer de fond en comble les cycles d'orientation, les collèges, les écoles de commerce, de culture générale et professionnelles. Le nettoyage des écoles primaires est, lui, à la charge des communes. Le Canton entendait cette année économiser le budget de ces «à-fonds» pour les écoles secondaires, soit environ un million de francs. La révélation de cette mesure budgétaire par la *Tribune de Genève* a provoqué un petit tollé dans la République. Sachant que les comptes ont renoué avec les chiffres noirs et que les conseillers d'Etat demandent à être

augmentés de 50 000 francs par an, il était particulièrement mal venu d'économiser sur l'hygiène des établissements scolaires. Autre souci: l'emploi. Les syndicats Unia, Syna et Sit, ainsi que l'association patronale du nettoyage, l'Agens, se sont fendus d'un communiqué commun pour pointer de «lourdes conséquences socioéconomiques» et appeler les autorités à revenir sur cette décision. Une interpellation urgente, déposée par la députée socialiste Nicole Valiquer Grecuccio, était inscrite à l'ordre du jour du Grand Conseil de jeudi dernier, mais la veille, la Commission des finances se décidait à débloquer le crédit nécessaire à l'Office des bâtiments. «Nous sommes très, très contents», réagit Camila Aros, secrétaire syndicale d'Unia Genève en charge de la branche nettoyage. «Des dizaines, voire plus de

cent salariés, auraient pu perdre leur emploi. Nous ne pouvons que nous féliciter que les autorités aient renoncé à cette mesure budgétaire, qui, une nouvelle fois, touchait les travailleurs précaires et du nettoyage. Ces derniers avaient déjà payé le prix de l'externalisation de l'Etat et ont été en première ligne durant la crise sanitaire.» «Selon nos sources, poursuit la syndicaliste, le coût de l'application du salaire minimum cantonal pour le nettoyage est justement de l'ordre d'un million de francs pour le Canton. On peut, dès lors, y voir une forme de contournement du salaire minimum. Alors que nous craignions que son introduction pose des problèmes dans le secteur privé, les employeurs, à quelques exceptions près, ont bien joué le jeu. On ne s'attendait pas, par contre, à ce que des tâches sous-traitées par l'Etat soient concernées.» ■

GENÈVE LA SUISSE À LA 110^e SESSION DE L'OIT

La 110^e session de la Conférence internationale du travail (CIT) se réunit du 27 mai au 11 juin à Genève. Le Conseil fédéral a désigné les membres de la délégation tripartite de la Suisse: Boris Zürcher, chef de la Direction du travail (SECO), y représentera le gouvernement, Blaise Matthey, de la Fédération des entreprises romandes, les employeurs, et Luca Cirigliano, secrétaire central de l'Union syndicale suisse, les travailleurs. Selon le Conseil fédéral, la Conférence mènera une première discussion normative sur les apprentissages. La Suisse y soutiendra une recommandation tenant

compte des législations et réalités nationales, et plaira pour une association des partenaires sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques des Etats membres. Autre sujet pour lequel la Suisse interviendra: l'objectif stratégique de l'emploi et la discussion générale sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire. Elle s'engagera également, affirme le gouvernement dans son communiqué, pour la reconnaissance des conditions de travail sûres et salubres en tant que principes et droits fondamentaux de l'OIT. ■ SH

POING LEVÉ

GRAND-MESSE INDIGNE

Par Manon Todesco

Dans moins de six mois, le coup d'envoi de la prochaine Coupe du monde de football sera lancé au Qatar. Un Mondial inédit. Un Mondial de la démesure. Un Mondial qui n'a pas fini de créer la polémique. On ne compte plus les incérences et absurdités: déplacer le rendez-vous sportif au mois de décembre pour échapper aux chaleurs de juin, climatiser tous azimuts les stades ou encore accorder l'événement à cet émirat qui ne s'est jamais distingué pour sa tradition ou ses exploits footballistiques. Bref, l'échéance approche, et les autorités qatariennes, qui attendent plus d'un million de visiteurs, sont prêtes à en mettre plein les yeux au monde entier. Ici et ailleurs, comme toujours, la Coupe du monde rassemblera un large public, dans les tribunes et derrière les écrans de télévision. Le foot, c'est fédérateur, ça ralle les troupes derrière un pays, ça crée une cohésion. Ce sont des instants joyeux, parfois décevants, mais souvent festifs que l'on partage avec sa famille et ses amis.

Cette année, ils seront au moins 6500 à ne pas pouvoir suivre les matchs. Je parle des travailleurs migrants morts sur les chantiers de la Coupe du monde au Qatar. L'estimation donnée par *The Guardian* n'est qu'une fourchette basse. Sans oublier les accidents du travail, les salaires impayés ou mal payés, le temps de repos non respecté ou encore les conditions de travail et de logement désastreuses. Un scandale dont on parle trop peu, face à l'euphorie du tournoi à venir. C'est sûr que c'est beaucoup moins reluisant. Mais c'est la réalité de cette Coupe du monde, qui pourra se tenir uniquement grâce au travail forcené de milliers de travailleurs migrants qui ont mené à bien des chantiers pharaoniques, quitte à y laisser leur vie.

Amnesty et d'autres organisations, dont l'IBB (Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois), qui tirent la sonnette d'alarme depuis des années sur la violation des droits humains sur ces chantiers, n'ont pas dit leur dernier mot. Dans un nouveau rapport, l'ONG demande que les personnes dont les droits fondamentaux ont été bafoués, ou leur famille, obtiennent réparation. Alors que la FIFA prévoit de distribuer 440 millions de dollars de primes aux 32 équipes, ces organisations exigent, dans une lettre à son président, qu'au moins la même somme soit allouée pour indemniser les ouvriers exploités et prévenir les abus futurs. Une façon de réparer le mal commis et d'empêcher que les violations se répètent à l'avenir, en collaboration avec les autorités du Qatar et avec la participation des ouvriers, des syndicats et de l'OIT. Car, en fermant les yeux sur les abus dénoncés pendant plus de dix ans et ne faisant rien pour que les choses changent, la FIFA s'est rendue complice. Et elle doit maintenant assumer ses responsabilités. Tout comme les joueurs. Dans une lettre ouverte aux Bleus, Amnesty International interpelle nos voisins français, tenants du titre, en leur demandant d'exprimer publiquement leur solidarité envers ceux qui paient le prix fort de cette compétition et ceux qui continuent de vivre un cauchemar. «Il est encore temps de ramener la Coupe à la raison», ose Amnesty International... ■

MENACE SUR LES DROITS FONDAMENTAUX

Des organisations de la société civile ont remis aux autorités des vingt plus grandes villes de Suisse une pétition munie de plus de 10 000 signatures pour exiger l'interdiction de la reconnaissance faciale automatisée

Sonya Mermoud

Barrage à un Big Brother contemporain, incarné par la menace d'une surveillance massive via des systèmes de reconnaissance biométrique. La semaine passée, l'alliance «Stop à la reconnaissance faciale» a transmis aux exécutifs des vingt plus grandes villes de Suisse, ainsi qu'aux chefs-lieux de cantons échappant à cette liste, une pétition munie de plus de 10 000 signatures pour réclamer l'interdiction au recours à cette technologie. La coalition – qui réunit Amnesty International Suisse, AlgorithmWatch Suisse et la Société numérique – juge la reconnaissance faciale automatisée incompatible avec le plein exercice des droits fondamentaux. «Cet outil viole la sphère privée et dissuade les gens d'exercer des droits fondamentaux tels que la liberté d'expression ou de rassemblement. Il est nécessaire d'y renoncer, en particulier en milieu urbain – où les dangers d'un tel usage sont plus élevés – mais aussi partout ailleurs», alerte Nadia Boehlen, porte-

parole d'Amnesty International. L'alliance a commencé le 16 mai par remettre la pétition en mains propres à Grégoire Junod, syndic de Lausanne; puis, le lendemain, à Daniel Leupi, conseiller municipal à Zurich, en raison d'interventions politiques déjà effectuées dans ce sens dans ces agglomérations, avant de la diffuser plus largement.

DISPROPORTIONNÉ...

La coalition se dit particulièrement préoccupée par l'expansion des systèmes de reconnaissance faciale en Europe, notant qu'à l'heure actuelle, la Suisse ne dispose pas de moyens légaux pour empêcher l'usage. «Cette technologie, couplée aux installations vidéo en place, permet une surveillance de masse. Londres et Nice recourent à ces systèmes d'identification. Dans nos frontières, les polices les utilisent déjà dans certains cantons – comme Vaud, Neuchâtel, Schaffhouse, Argovie et Saint-Gall – lors de procédures pénales, à des fins de vérification. De la vérification à l'iden-

fication, il n'y a qu'un pas...» Pour les militants, il est donc urgent d'anticiper et de poser un cadre légal clair. Angela Müller, d'AlgorithmWatch, ajoute, dans un communiqué: «Si nous savons que nous pouvons être identifiés chaque fois que nous nous trouvons dans l'espace public, nous n'oserons plus, en certaines circonstances, exprimer librement notre opinion, participer à une manifestation ou nous rendre dans des lieux susceptibles de révéler notre appartenance religieuse ou notre orientation sexuelle. La reconnaissance faciale dans l'espace public restreint nos droits fondamentaux de manière disproportionnée.» Un risque propre à saper des principes démocratiques essentiels.

Les organisations de la société civile attendent maintenant une réponse à la requête des signataires. Et demandent l'établissement d'une législation rendant impossible la surveillance biométrique massive. La coalition étudie encore les démarches à entreprendre pour «écartier la menace d'une introduction progressive» de cette technologie. ■



A Lausanne, la pétition a été remise au syndic socialiste Grégoire Junod (à gauche) par des membres de la coalition Stopper la reconnaissance faciale, dont Tobias Urech d'AlgorithmWatch, Nadia Boehlen d'Amnesty International et Benoît Gaillard, conseiller communal et auteur d'une motion déposée au législatif de la ville.

Un espace pour accueillir l'éco-anxiété

Face à l'ampleur des enjeux écologiques contemporains, comment garder espoir et ne pas s'épuiser? L'Espace transitions de l'Unil propose des pistes de réponses. Il a été lancé début mai sur le campus, avec une soirée entre débats et impro théâtrale autour des émotions «écologiques» qui nous étreignent

Samuel Socquet

Bâtonnets de carotte, tranches de pomme et eau citronnée accueillent le public au lancement de l'Espace transitions, le mercredi 4 mai au théâtre du Vortex à l'Université de Lausanne. Les spectateurs de cette soirée en sont aussi un peu les acteurs: après la table ronde consacrée aux émotions comme l'éco-anxiété, les comédiens de la compagnie Théâtre du récit ont improvisé des scènes autour de situations vécues par le public – tous les âges, avec une majorité d'étudiantes et d'étudiants.

Les émotions, c'est une des raisons d'être de l'Espace transitions, lancé par le Centre de compétences en durabilité de l'Unil. Soutenu par la direction de l'université, ce projet repose sur quatre salariées et salariés à temps partiel dont Sarah Koller, doctorante à la Faculté des géosciences et de l'environnement. Elle précise que cet espace «est ouvert à toute la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur. On y propose des ateliers, des formations, mais aussi une permanence d'accueil, dans un local dédié au bâtiment du Vortex, où venir déposer préoccupations et émotions liées à la transition écologique.»

L'ACTION, CET ANTIDOTE

Bien connue des militants du climat, l'éco-anxiété «peut parfois paralyser. L'action est un bon antidote; en tout cas, elle permet de faire diminuer l'éco-anxiété», affirme Sarah Koller. Outre les formations et l'accueil, le troisième axe de l'Espace transitions est donc tourné vers l'action. Il s'agit d'identifier les initiatives de transition, faciliter la mise en réseau et accompagner les nouveaux projets – tant ceux proposés sur le campus qu'à l'extérieur. Une spécificité notoire de cet espace est d'être avant tout porté par des étudiants. De fait, ce mercredi 4 mai, la table ronde était facilitée par un étudiant de l'EPFL et une étudiante en psychologie. Ils ont interrogé le psychologue Nikola Sanz sur les émotions liées à l'état actuel de la Terre. Le psychothérapeute en a rappelé trois principales. La solastalgie, néologisme inventé par le philosophe australien Glenn Albrecht, désigne des douleurs liées à ce qu'il se passe aujourd'hui, surtout en lien avec la perte de son lieu de vie. L'effondralgie ou collapsalgie sont deux néologismes (dont le suffixe -algie renvoie à la douleur) imaginés par la psychothérapeute française Charline Schmerber. Ils désignent la douleur face à tout ce qui s'effondre. Le vivant et notre mode de vie,

mais aussi sur le plan intérieur, l'effondrement des rêves ou de notre capacité à se projeter dans le futur. Enfin, plus connue, l'éco-anxiété a été conceptualisée en 1996 par la médecin-rechercheuse Véronique Lapaige, selon qui cette émotion, pas forcément négative, peut conduire à s'engager pour le changement. «Mais aujourd'hui, certains psy n'y voient qu'un trouble anxieux à faire disparaître. En la traitant comme une pathologie individuelle, ils lui retirent toute sa dimension politique. L'éco-anxiété devient inoffensive pour le système en place. Je trouve que les termes "éco-colère" ou "éco-rage" renvoient mieux à ces ressentis qui sont des moteurs de l'action politique.»

LANCEURS D'ALERTE

On peut mettre plusieurs mots sur ces «émotions de la Terre», pour reprendre le titre du dernier ouvrage de Glenn Albrecht. Mais toutes ont en commun d'être un signal d'alarme. «Le challenge, c'est de les utiliser comme moteur pour une action qui leur donne du sens», poursuit Nikola Sanz. Il cite plusieurs études scientifiques selon lesquelles les personnes traversées par ces ressentis se sentent responsables et se mettent en action... si elles ne restent pas figées dans la peur. «Il est important

de ressentir et d'accepter ces émotions et aussi de disposer de lieux où elles peuvent être accueillies. Elles n'ont rien à voir avec de l'anxiété pathologique», insiste le psychologue.

Dans la seconde partie de la soirée, la compagnie Théâtre du récit avait pour mission d'apporter un peu de légèreté. Huit comédiens d'impro se sont emparés des récits livrés par le public. «Un jour au supermarché, j'hésitais entre les courgettes bio emballées dans plein de plastique et les courgettes sans emballage mais traitées aux pesticides. Je n'ai pas pu me décider et je suis rentré les mains vides.» «Je ne voulais pas prendre l'avion pour aller voir mon amie, mais je n'osais pas lui en parler. J'avais peur qu'elle le prenne mal.» «Deux fois par jour, je dois mettre les croûtes biodégradables de mon chien dans des sacs en plastique. C'est tellement absurde!» En deux équipes de quatre, les comédiens et deux musiciens ont improvisé autour de ces situations. Des impros tantôt tendres, légères, cocasses ou enragées. Dans la salle, beaucoup de rires, parfois jaunes, puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéro de fin de soirée, histoire de continuer à partager ses émotions... ■

Plus d'infos sur: unil.ch/espace-transitions



L'éco-anxiété n'est pas nécessairement négative, elle peut être un moteur pour l'action. Un espace pour déposer ou débattre de ses émotions a été ouvert à l'Université de Lausanne, ville qui a accueilli d'immenses mobilisations pour le climat, comme ici en 2019 et en 2020.



MODE EN LIGNE: DES MODÈLES D'AFFAIRES COUPABLES...

Enquête à l'appui, Public Eye mène une campagne contre les pratiques du commerce de la mode en ligne violant les droits humains et nuisant à l'environnement. L'ONG réclame l'intervention du Parlement. Entretien

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Opacité, rémunérations insuffisantes pour vivre, conditions de travail précaires, aberrations écologiques... Public Eye vient de publier une enquête sur la situation du commerce de la mode en ligne. Après s'être focalisée sur la production textile et avoir dénoncé exploitation, salaires de misère et violations des droits humains, l'ONG a analysé la situation de grandes entreprises du commerce en ligne. Et passé au crible dix plateformes parmi les plus connues de Suisse: About You, Alibaba, Amazon, Asos, Bonprix, Galaxus, La Redoute, Shein, Wish et Zalando. L'organisation s'est en particulier intéressée au degré de transparence sur la chaîne de l'approvisionnement et au versement ou non de salaires vitaux. Elle a également étudié les conditions de travail prévalant dans le domaine de la logistique. Un volet conduit avec l'aide d'Unia soutenant l'organisation dans sa campagne. Enfin, Public Eye s'est intéressé à l'aspect environnemental, plus précisément à la gestion des articles renvoyés par les consommateurs, menacés de destruction. Cette étude met en lumière des pratiques coupables. Experte pour l'industrie textile et responsable de la campagne d'information et de sensibilisation du commerce en ligne, Elisabeth Schenck fait état des principales conclusions.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi Public Eye s'est-il focalisé sur le business de la mode en ligne?
La révolution numérique a changé les rapports de force dans le capitalisme de la mode. La pandémie de coronavirus a accéléré cette tendance. Aujourd'hui en Suisse, trois vêtements sur dix sont déjà achetés sur Internet – en 2016, cette manière de consommer ne représentait encore que 16% des chaussures et des vêtements vendus.

Quelles sont les principales conclusions de votre rapport sur le front du travail?

Parallèlement à l'essor du commerce en ligne, on a assisté, lors de la pandémie, à une dégradation des conditions de travail, avec le versement de salaires minimums et non vitaux sur les chaînes d'approvisionnement. Le personnel de la logistique est, de son côté, confronté à une grande précarité. Les multinationales concernées n'assument pas suffisamment leurs responsabilités en matière de transparence et de bonnes conditions d'emploi. Ce rapport dévoile que les entreprises ne paient toujours pas un salaire vital aux travailleurs dans la production et ne laisse entrevoir aucune perspective d'amélioration de leurs conditions d'existence, malgré leurs énormes bénéfices.

Comment les multinationales concernées pourraient-elles exiger le versement de salaires équitables sur les chaînes d'approvisionnement?
Les sites en ligne ne cessent de croître et affichent la claire ambition de poursuivre sur cette voie – Zalando vise par exemple l'objectif que, si un produit recherché ne figure pas dans sa gamme, c'est qu'il n'existe pas... Ces plateformes constituent des portes d'entrée à d'innombrables articles, plusieurs grandes marques en

dépendent. Leur vaste assortiment et leur modèle d'affaires, basés sur la nouveauté et la guerre des prix, ont une influence grandissante sur les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'industrie textile. Ces multinationales ont donc le pouvoir de décider à quelles conditions elles intègrent les articles dans leur éventail de produits. Pourtant, aucune d'entre elles n'impose à d'autres détaillants la transparence sur la chaîne d'approvisionnement. Nous n'avons trouvé aucun détaillant en ligne indiquant qu'au moins une partie de la main-d'œuvre des usines textiles reçoit un salaire vital.

Vous insistez aussi sur les mauvaises conditions de travail pour les employés de la logistique...

Aucune entreprise n'a effectivement garanti des emplois sûrs, réglementés et non précaires pour cette catégorie de travailleurs. Nous avons par ailleurs contacté Unia sur ces questions. Il y a un large potentiel d'amélioration. Des règles existent et doivent être appliquées.

Vos critiques portent aussi sur la question environnementale, en particulier sur le traitement de la marchandise renvoyée...

Seules quatre plateformes étudiées déclarent éviter la destruction d'articles renvoyés, mais aucune n'a mis en place de directive contraignante à ce sujet. Et il y a peu de communication sur cette question, même s'il semble qu'une grande partie des retours sera revendue. En 2021, 250 millions de colis contenant des produits non alimentaires ont été envoyés à des clients en Suisse. Selon nos estimations, le risque de destruction de la marchandise a concerné 1,2 million de paquets renvoyés, une part non négligeable... Cela correspond environ à un volume de 278 conteneurs jaunes standard de La Poste. Le risque de destruction est particulièrement élevé pour les articles à bas prix et pour les catégories de marchandises présentant un taux de renvoi très élevé comme les vêtements.

PUBLIC EYE



En 2021, 250 millions de colis contenant des produits non alimentaires ont été envoyés à des clients en Suisse. Trois vêtements sur dix sont dans nos frontières, achetés sur internet. Parallèlement, les conditions de travail dans la production et la logistique se sont dégradées.

A noter encore que, chez Amazon, Galaxus et Wish, des éléments concrets indiquent qu'ils proposent parmi leurs prestations un service de destruction, probablement parce que, pour les marchandises à bas prix, cette finalité coûterait moins cher que le stockage et le reconditionnement. C'est particulièrement choquant.

Quelles sont les solutions envisagées par Public Eye pour générer des changements de paradigmes? Que demandez-vous?

Les autorités politiques doivent agir et participer activement à un changement structurel en imposant des règles sociales et écologiques contraintes à toutes les entreprises. Pour la plupart des acteurs du commerce en ligne, la transparence, de bonnes conditions de travail et la durabilité environnementale de leur production et de leurs articles ne sont pas des priorités. Bien au contraire... Il est nécessaire de ficeler un paquet législatif avec une obligation de transparence et de respect des droits humains, comprenant le versement d'un salaire vital, une interdiction de détruire les produits à l'état neuf, afin que les retours et les invendus ne finissent pas à la décharge, ainsi qu'une meilleure protection légale et des contrôles dans la logistique.

Et les consommateurs, ont-ils aussi un rôle à jouer?

Nous les invitons à soutenir l'appel* lancé au Parlement. Plus nous serons à le signer, plus nous aurons de poids. Notre campagne vise à informer et à sensibiliser la population à la problématique. Elle est aussi une

invite à consommer moins, de manière responsable, en conscience, en s'interrogeant si l'article désiré est vraiment nécessaire, en identifiant les stratégies de marketing agressives des entreprises. Nous incitons encore les consommateurs à prendre soin des articles, à les réparer, à privilégier les offres de seconde main. Entre 2000 et 2015, la production de vêtements a doublé. En même temps, le nombre de jours où les vêtements ont été portés a diminué de 36%! On achète davantage d'habits et on les utilise moins longtemps. Non sans conséquence pour l'environnement. L'industrie textile représente 8% des émissions polluantes. Si on continue à ce rythme, d'ici à 2030, ces dernières augmenteront de 50%. Nous devons réduire notre consommation. ■

* Pour signer l'appel, aller sur: unbox-fairfashion.ch



L'enquête est disponible sur le site publiceye.ch



LOGISTIQUE: DÉFENDRE DES TRAVAILLEURS INVISIBILISÉS...

Rémunérations de misère, sous-traitance, multiplication des contrats temporaires, flexibilité et journées interminables, heures supplémentaires non payées: interlocuteur privilégié de Public Eye sur la question de la précarité à laquelle sont confrontés les travailleurs de la logistique, Unia soutient la campagne lancée par l'ONG et a participé à la définition de critères en matière de salaire vital. «Nous revendiquons la conclusion de conventions collectives de travail dans le secteur et davantage de contrôles des cantons et de la Confédération. Il faut aussi prendre des sanctions plus sévères à l'encontre des entreprises contrevenantes. Et procéder à des vérifications de mise en conformité», précise Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia. La collab ratrice insiste encore sur l'importance pour le syndicat de pouvoir accéder à cette catégorie de personnel. «Les employés de la logistique des e-commerces travaillent le plus souvent dans des entrepôts ou dans les transports. Ils ont très peu de visibilité, en particulier du grand public qui, dès lors, ne se rend souvent pas compte de leurs conditions de travail. Ils font partie des nouveaux précaires. Nous devons les défendre et la branche doit être régulée.»

A noter encore qu'Unia travaille depuis de nombreuses années avec Public Eye, notamment dans le cadre de sa campagne Clean Clothes. Le syndicat avait notamment fait du lobbying pour inciter les entreprises de vêtements suisses à parapher l'accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh à la suite de l'effondrement, en mai 2013, du Rana Plaza, consacré à la confection textile. Ce drame avait provoqué la mort de 1138 personnes. Seuls Coop, Migros, Tally Weijl et Triumph ont signé la convention en question. ■

POUR ALLER PLUS LOIN, PUBLIC EYE ORGANISE DEUX WEBINAIRES

Le 8 juin, de 19h30 à 20h30: Tendances principales dans le commerce en ligne et informations de fond sur l'évaluation des entreprises de Public Eye avec un accent sur la transparence et le salaire vital.

Le 30 juin, de 19h30 à 20h30: Informations de fond sur le rapport avec un accent sur les conditions de travail dans la logistique. Participation d'Anne Rubin, experte d'Unia dans le domaine. ■

UNIA VALAIS: DÉTERMINÉS À SE MOBILISER

Lutte des maçons, des travailleurs de Smood, combat pour les retraites et les hausses de salaires: un menu copieux pour l'assemblée des délégués tenue à Sierre



A l'issue de l'assemblée, les déléguées et les délégués ont défilé dans les rues de Sierre en compagnie de l'orateur du jour, Pierre-Yves Maillard, pour exprimer leur détermination à défendre et à améliorer les retraites.

Sylviane Herranz

L'assemblée des délégués d'Unia Valais a été frappée du sceau de la mobilisation! Samedi 14 mai, une centaine de militantes et de militants de la Région se sont réunis à Sierre pour leur traditionnelle assemblée annuelle. Outre la partie statutaire, les participants ont accueilli Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, venu leur présenter les enjeux de la réforme AVS 21 et les menaces pesant sur nos retraites. Deux résolutions ont également été adoptées, l'une sur la lutte des maçons pour leur Convention nationale (CN), et l'autre en faveur des employés des plateformes. Dans un communiqué, Unia Valais affiche sa satisfaction face aux 1481 adhésions réalisées l'an passé et à la bonne santé financière de la Région. Unia Valais compte aussi poursuivre sur la voie d'un syndicalisme de proximité en renforçant ses effectifs de 3,8 postes de travail.

Concernant les échéances à venir, les délégués ont réaffirmé l'importance d'une forte participation valaisanne à la manifestation de la construction du 25 juin à Zurich, convoquée pour que la Société suisse des entrepreneurs (SSE)

«comprene la légitimité et le bien-fondé des revendications des maçons qui demandent des mesures pour protéger leur santé, pour subir moins de pression sur les chantiers et avoir des salaires à la hauteur de leur engagement.» Cette mobilisation pour le renouvellement de la CN concerne toutes les branches du bâtiment, note Unia. Dans sa résolution, l'assemblée précise que ceux qui attaquent les acquis des travailleurs au niveau suisse, en proposant par exemple des semaines de 50 heures, sont les mêmes qui ont refusé d'augmenter les salaires en 2022. Or, en Valais, les syndicats ont pu trouver une solution constructive avec l'association patronale locale, aboutissant à des hausses salariales de 1,5%. Si la SSE campe sur ses positions et pousse au vide conventionnel, les délégués valaisans avertissent déjà qu'ils seront prêts à organiser des actions de protestation et des grèves dès le 1^{er} janvier 2023.

Au vu de l'inflation et de la hausse «astronomique» annoncée des primes maladie, l'automne risque d'être chaud, indique encore le syndicat. Il s'est engagé auprès des délégués des différents secteurs et branches à les soutenir et à les accompagner lors des luttes collectives

pour de meilleurs salaires. «Nous devrons sans doute nous battre et ce dans le pays le plus riche du monde, non pas pour des augmentations des salaires réels, mais simplement pour empêcher une perte de pouvoir d'achat, une baisse du niveau de vie, une paupérisation des salariés de ce canton», écrit Unia. Dans sa résolution de soutien aux travailleuses et aux travailleurs de Smood et des plateformes, l'assemblée exige l'arrêt de l'ubérisation des conditions de travail. Elle s'adresse aux autorités fédérales et cantonales pour qu'elles agissent afin que ces employés soient considérés comme des salariés et non comme des indépendants, et qu'elles encadrent l'économie de plateforme. La résolution a été transmise au Gouvernement valaisan après l'assemblée. «Nous sommes encore dans l'attente d'une prise de position du Conseil d'Etat», soulignait Blaise Carron, secrétaire régional, en fin de semaine dernière.

L'assemblée s'est conclue par un défilé dans les rues de Sierre. Les militants ont ainsi affiché leur volonté de défendre et de renforcer le système des retraites. Cette «marche pour les rentes» illustrant symboliquement les nécessaires mobilisations à organiser pour y parvenir. ■

Appel à une mobilisation massive contre AVS 21!

L'assemblée d'Unia Fribourg s'est prononcée sur les attaques contre les retraites et les maçons, ainsi que sur les versements tardifs des indemnités perte de gains

Sylviane Herranz

Estavayer-le-Lac a accueilli, le 7 mai dernier, l'assemblée des déléguées et délégués d'Unia Fribourg. Les quarante militantes et militants issus de différentes branches ont traité les affaires courantes de la Région, telles que comptes, budgets et élections statutaires, puis ont adopté trois importantes résolutions. En fin de séance, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, est revenu sur les dangers de la réforme AVS 21 et sur le projet de 13^e rente AVS. La première résolution traite de cette problématique. L'assemblée y «appelle à une mobilisation massive pour faire campagne contre le projet AVS 21». Les délégués fustigent la politique antidémocratique de la droite parlementaire: «Alors que par deux fois, à travers des référendums populaires, les citoyens et citoyennes ont signifié qu'ils ne voulaient pas d'une réforme qui augmente l'âge de la retraite des femmes et induit une diminution des rentes, les partis bourgeois reviennent à la charge. Un comportement que l'on peut qualifier d'insultant à l'égard des Suisses et de dangereux pour la démocratie.» La résolution rappelle que depuis toujours, les «oiseaux de mauvais augure» prédisent que l'AVS ne sera pas financable et présentent chaque année des prévisions catastrophiques qui ne se réalisent jamais. Au contraire, note la résolution, l'AVS va bien et a même fait des bénéfices en 2020 et 2021. «Le 1^{er} pilier est solide et fonctionnel, c'est une bonne base pour améliorer les prestations.» L'assemblée ajoute que ce n'est

pas d'une baisse des rentes que le peuple a besoin mais de leur renforcement pour permettre «de couvrir les besoins vitaux de manière appropriée, comme le veut notre Constitution». Face à l'acharnement antidémocratique de certains partis et à la volonté de démanteler l'accès syndical qu'est l'AVS, les délégués d'Unia Fribourg invitent à se battre dans tout le pays pour qu'un «non» résolu à AVS 21 sorte des urnes en septembre. Dans une seconde résolution, les participants appellent aussi tous les maçons du canton «à participer en masse à la grande manifestation nationale du 25 juin afin de faire entendre raison à la Société suisse des entrepreneurs. Ils exigent que la SSE «stoppe ses déclarations provocatrices et dogmatiques pour s'asseoir à la table des négociations avec des propositions concrètes et constructives». Avec la troisième résolution, l'assemblée demande à Unia et à l'USS de prendre à bras-le-corps la problématique du paiement des indemnités de perte de gain, par l'employeur ou l'assureur, afin que les salariés soient mieux protégés en cas de maladie ou d'accident. «De plus en plus régulièrement, les travailleurs se retrouvent sans le sou pendant des mois car l'employeur attend le versement des indemnités par l'assurance avant de rétribuer son employé.» De même «les assurances tardent à reconnaître les maladies des employés et rechignent à délier leur bourse, usant et abusant de demandes d'expertise ou de contre-expertise.» L'assemblée exige des réformes pour que les travailleurs puissent toucher au plus vite leurs indemnités. ■

BRÈVE

VAUD DIX-HUIT INITIATIVES À CHOIX

La plateforme AGISONS lance une consultation populaire: dix-huit thèmes d'initiatives sont proposés dans les domaines de la démocratie, du climat et du social. Le monde du travail tient une place importante, comme la possibilité de référendum au sein des entreprises ou un soutien aux lanceurs d'alerte. Tout un chacun peut voter jusqu'au 17 juin, quels que soient son âge, sa nationalité, son canton sur le site agissons-ch.org. Les trois propositions les plus plébiscitées feront l'objet d'initiatives populaires vaudoises. ■ AA

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents:

sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ouappelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS

Agenda

Assemblée générale: mercredi 8 juin à 15h au Restaurant de la Gare à Moutier.

A l'ordre du jour:

1. Salutations du Président et hommage aux disparues et disparus.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2019.

3. Bilan du groupe en 2022; activités du groupe en 2022.

4. Elections statutaires du comité.

5. Divers.

6. Conférence: Quel monde, quels espoirs après le Covid-19? Par Jean-Claude Rennwald (ancien membre du comité directeur d'Unia et ancien conseiller national) et Dominique Haussler (médecin spécialiste en santé publique, militant socialiste et syndical).

A l'issue de l'assemblée, une collation sera offerte. L'Assemblée générale est ouverte à toutes et tous les retraités et futurs retraités de la région Transjurane en 2022. Nous vous prions de bien vouloir nous informer de votre présence auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

Tournoi de pétanque: vendredi 17 juin à 13h30 à Delémont. Note traditionnel tournoi se déroule sous le pont de la RDU. Inscriptions auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

LE PATRON DU SOLIAT CONDAMNÉ

Le responsable de l'établissement du Creux-du-Van était poursuivi pour infraction à la Loi sur le travail, volet pénal du conflit l'ayant opposé à Unia en 2017 et 2018



THIERRY PORCHET



Après deux actions au Creux-du-Van, Unia avait obtenu en 2018 un accord avec l'employeur sur le versement des arriérés de salaires. La justice a tranché dernièrement sur un autre volet du conflit: le non-respect de la Loi sur le travail.

Jérôme Béguin

Le patron de la ferme-auberge du Soliat a été condamné le 11 mai par le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers. Il était poursuivi pour diverses infractions à la Loi sur le travail. En 2017, Unia Neuchâtel avait dénoncé dans cet établissement, sis au cirque du Creux-du-Van, des journées de travail de 16 heures sans respect des pauses ni des jours de repos, une comptabilité des heures de travail ne correspondant pas à la réalité et des licenciements sans délai de congé. Certains travailleurs n'étaient, en outre, pas déclarés,

tandis que des ouvriers agricoles étaient employés au restaurant. Défendant sept salariés, le syndicat avait déposé des requêtes aux Prud'hommes, mais ce n'est qu'en juillet 2018, après deux actions coup-de-poing sur place, qu'un accord avait pu être trouvé avec l'employeur. Quelque 65 000 francs d'arriérés de salaires avaient été récupérés.

SUCCÈS GRÂCE AU COLLECTIF

«Ce fut un véritable succès pour les travailleurs, qui ont su former un collectif et collaborer avec le syndicat», se félicite Isabel Amian, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Recrutés en ligne,

les salariés provenaient des quatre coins de l'Europe et d'Amérique latine. «Ils ne parlaient souvent pas le français et devaient s'endetter pour venir en Suisse. Alors qu'ils avaient espéré une vie meilleure, ils se retrouvaient dans des conditions difficiles. En plus de cette exploitation, ils souffraient du caractère colérique du patron, qui gagnait sur tous les fronts. Situé dans un haut lieu touristique, son restaurant était en effet toujours plein. Certains travailleurs préféraient jeter l'éponge, alors que d'autres étaient licenciés du jour au lendemain, s'endettant encore pour rentrer chez eux. Cette manière de faire est proprement scandaleuse.

Mais grâce à son plurilinguisme, son réseau et sa force, le syndicat est parvenu à ce que justice soit faite.»

FAUX PLANNING DE TRAVAIL

Justice a aussi été rendue sur le plan pénal. Le patron a été condamné à 30 jours-amende avec sursis et à une amende de 600 francs, à laquelle s'ajoute 2500 francs pour frais de justice. Les faits sanctionnés sont, entre autres, le non-respect de la durée du travail et de repos, le faux planning de travail et l'emploi d'ouvriers agricoles au restaurant, rapporte ArcInfo. «Les amendes prononcées sont peu élevées, mais le jugement a un caractère

historique. Nous le saluons et restons vigilants. Nous invitons toute personne supposant des irrégularités dans les conditions de travail et d'engagement à s'approcher de nous», souligne la syndicaliste.

«Dans un lieu aussi emblématique pour le canton de Neuchâtel, conclut-elle, l'Etat et les partenaires sociaux devraient veiller à ce que l'établissement reste exemplaire, tant sur le plan de la qualité des produits et du service que sur celui du respect de la Loi sur le travail et de la Convention collective nationale de l'hôtellerie-restauration.» ■

Pour des crèches accessibles et abordables pour tous

L'initiative lancée par le PS et soutenue par les syndicats a pour objectif de faire de l'accueil extrafamilial un service public de qualité en Suisse. Entretien avec Regula Bühlmann, secrétaire centrale de l'USS

Propos recueillis par Manon Todesco

Dans certaines communes en Suisse, obtenir une place de crèche relève du miracle. Une fois le Graal atteint, encore faut-il pouvoir payer la garderie chaque mois... Un casse-tête pour les parents qui se penchent sur la question dès les prémisses de la grossesse, et qui finissent bien souvent par déléguer la garde de leurs futurs rejetons aux proches, quand cela est possible, ou bien par baisser ou cesser leur activité professionnelle. Les femmes, car ce sont souvent les mères qui réduisent leur temps de travail, se retrouvent pénalisées financièrement par ce système. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon une étude de l'Unicef, la Suisse se situe au 38^e rang sur 41 pays en matière d'accueil des enfants, notamment à cause de son offre insuffisante de places. Pour comparaison, les pays scandinaves investissent jusqu'à 2% de leur produit intérieur brut dans les structures d'accueil des enfants, alors que la Suisse n'y consacre que 0,1% et que l'OCDE recommande un taux à 1%. Pour y remédier, un projet de loi visant à mettre en œuvre l'initiative parlementaire de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) est en cours de consultation. Celui-ci prévoit de baisser les coûts à la charge des parents au travers de subventions fédérales. Très bien, mais peut mieux faire, encouragent l'Union syndicale suisse (USS) et le Parti socialiste (PS), qui, avec leur

initiative pour les crèches, vont plus loin et entendent changer de paradigme en inscrivant dans la Constitution l'importance de l'accueil extrafamilial afin d'en faire un réel service public. Regula Bühlmann, secrétaire centrale de l'USS, rappelle les enjeux de l'initiative sur les crèches.

QUESTIONS RÉPONSES

Quel tableau peut-on dresser de l'accueil extrafamilial et parascolaire aujourd'hui en Suisse?

Sans surprise, le noyau du problème, c'est le manque de places, et quand il y en a, leur cherté. Par ailleurs, le personnel, sous stress et mal payé, doit aussi voir ses conditions de travail améliorées.

S'y ajoute la question du fédéralisme. On l'a vu pendant la crise sanitaire, en plein chaos, chaque canton s'est organisé de manière différente, et c'est vraiment très compliqué à gérer. De même, les financements sont très divers: alors que, dans certains cantons romands, une plus grande partie des crèches est financée par l'argent public, les contributions des cantons alémaniques sont plus modestes.

En quoi les femmes sont-elles les premières à subir ce système?

La Suisse a une culture très traditionnelle. Ce sont les femmes qui le plus souvent baissent leur temps de

travail rémunéré pour le travail de *care*, à savoir s'occuper des enfants, et de la maison. Cela engendre des inégalités, car leurs revenus sont beaucoup plus bas et, plus tard, à la retraite, ce sont les rentes qui ne suffisent pas à vivre décemment. Elles se retrouvent pénalisées financièrement par ce travail non rémunéré.

Un récent jugement du Tribunal fédéral a statué qu'en cas de divorce, une pension d'entretien pour l'ex-épouse n'est plus nécessairement envisagée. De quoi renforcer les inégalités encore une fois, car même si cette mère retrouve un emploi, elle aura toujours un manque à gagner des années non travaillées, un salaire plus bas pour la même raison ou peut-être aura-t-elle perdu ses chances de faire carrière à cause de cela...

Pourquoi le projet de loi du Parlement est insuffisant?

C'est une bonne chose que la Commission se saisisse du sujet, c'est important! Le travail des syndicats ces dernières années a permis de faire admettre à la Confédération que c'est à elle d'intervenir dans ce domaine, et pas qu'aux cantons. Le projet propose davantage de subventions fédérales. C'est un bon début, mais il faut plus d'argent. De même, plutôt que de subventionner directement les familles, l'USS propose que l'argent aille aux cantons, et qu'il soit lié à des critères en matière de qualité et de conditions de travail. Le projet de loi est entré en

consultation il y a quelques jours, et ce jusqu'en septembre. Il devrait passer devant le Parlement l'année prochaine.

En quoi est-il capital de concrétiser l'initiative pour les crèches?

Notre projet est beaucoup plus complet. Il inclut des bonnes conditions de travail pour un personnel formé et donc une qualité des prestations, ce qui est très important pour nous. Il revendique des prix abordables pour les parents, avec un maximum fixé à 10% des revenus de la famille, pour un système plus solidaire et social. A savoir que, dans la réalité, pour faire garder deux enfants deux jours par semaine, la facture pour les parents se situe entre 3% et 16% du revenu familial annuel, selon la commune, et à 20% pour 3,5 jours par semaine. L'initiative sur les crèches prévoit par ailleurs une offre suffisante avec un droit garanti à une place en crèche.

Grâce à ces changements, nous obtiendrons plus d'égalité, car les femmes n'auront plus à baisser leur temps de travail pour s'occuper des enfants. ■

La récolte de signatures pour l'initiative est en cours jusqu'au 8 septembre 2023. Une carte est encartée dans ce journal. Faites-en bon usage!

MONTHEY DES AVANCÉES IMPORTANTES DANS LA CCT DE SYNGENTA

Après plusieurs mois de négociations, la nouvelle convention collective de travail pour les collaborateurs de Syngenta à Monthei est sous pli et entrera en vigueur le 1^{er} juin pour cinq ans et demi. Elle a été adoptée par le personnel réuni en assemblées les 12 et 13 mai. Les résultats ont été salués par les travailleurs présents. La nouvelle CCT apporte des améliorations sociales importantes, consolide des acquis et «pose des jalons novateurs pour le futur du site de Monthei», se réjouissent Unia et Syna/les Syndicats chrétiens du Valais dans un communiqué commun diffusé la semaine dernière.

Au chapitre des avancées sociales importantes se trouvent de nouvelles mesures d'atténuation de la pénibilité du travail en équipe. Ainsi, le personnel en équipe verra son taux d'activité diminuer progressivement de 5% avant la retraite. Une baisse de 1% par année est prévue dès 7 ans avant l'arrêt de son activité professionnelle, avec un plafond à 5%, le tout rémunéré à 100%.

D'autres acquis permettant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ont été intégrés dans le corps de la CCT. Notons par exemple les congés paternité et d'adoption pour les pères d'une durée de 20 jours payés à 100%, et les congés de prise en charge d'un enfant gravement malade ou d'un proche, rémunérés également à 100%. Enfin, syndicats et direction de l'entreprise ont posé, dans une déclaration d'intention, des jalons pour le futur. Ils ont ainsi «exprimé leur volonté de trouver des moyens qui devraient permettre de faciliter l'accès au travail en équipe pour les femmes». Dans le but d'améliorer l'attractivité pour le personnel féminin, des mesures spécifiques concernant la protection des femmes enceintes et de la maternité doivent compléter la CCT.

«Nous saluons les avancées concrètes immédiatement mises en place en faveur du personnel en équipe ainsi que l'engagement pris par l'entreprise pour chercher des mesures qui devraient favoriser l'intégration des femmes dans les équipes de production», notent les syndicats Unia et Syna, qui appellent à une prise de conscience similaire dans d'autres entreprises industrielles. ■ SH

LA MACHINE À Écrire, UNE MÉCANIQUE INTEMPORELLE

Jacques Perrier répare les machines à écrire depuis près de 50 ans, et les collectionne depuis plus de trente années. Son musée à Lausanne est l'un des rares dans le monde à présenter l'histoire de cet outil qui a révolutionné le monde du travail

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Jacques Perrier a la passion des machines à écrire dans la peau. Sur son avant-bras, un tatouage: une Hermès 3000. Plus précisément, le numéro de série 30 003 279 de celle-ci, fabriquée en 1958, l'année de sa naissance. «C'est une machine iconique avec un confort de frappe hors du commun», explique-t-il, fasciné par ce petit bijou technique construit à Yverdon. Sur le site internet du Musée de la Machine à écrire (MMàE) de Lausanne, on peut y découvrir ses caractères. Scannée puis vectorisée, son écriture est devenue la police personnelle du lieu. Unique en Suisse et l'un des rares au niveau international dédié exclusivement à la machine à écrire - et, par extension, aux machines de bureau comme les calculatrices ou les perforatrices -, le musée a verni son nouvel espace en mai au cœur de Lausanne, sur la place des Terreaux. Une visibilité bienvenue, voire une renaissance pour une collection hors du commun qui invite jeunes et moins jeunes à un voyage hors du temps.

DE PÈRE EN FILS

Dans la famille Perrier, l'amour de la mécanique remonte à loin. Charles, le père, est réparateur de machines à écrire dès 1937. Son fils, Jacques, passe son temps à l'atelier et démonte sa première machine à 5 ans déjà. Il ne s'arrêtera plus. A la fin de son apprentissage, dans les années 1970, le métier est cependant déjà en mutation. Jacques Perrier se forme alors à l'électronique. Mais tout va décidément très vite. Au milieu des années 1980, la profession n'existe plus, ou presque. A la même époque, la mythique usine Hermès à Yverdon est rachetée par Olivetti, avant de fermer complètement ses portes quelques années plus tard. «Je continue à en réparer



Jacques Perrier, fondateur et cheville ouvrière du Musée de la Machine à écrire.

et à en vendre, mais mon gagne-pain, ce sont surtout les réparations d'imprimantes et d'objets de bureau. En fait, je fais du développement durable depuis toujours», explique le spécialiste. Celui qui ne se définit pas du tout comme nostalgique souligne, en revanche, son profond respect pour les inventeurs du XIX^e siècle. «Avec presque rien, nos aïeux ont inventé des choses extraordinaires», lâche-t-il en décryptant sur l'une des machines exposées dans son musée la mécanique à l'œuvre. Et d'expliquer la trette qui monte, bascule, tire, monte à

nouveau, ... jusqu'au tampon-encreur qui va frapper le papier. «C'est une cinématique exceptionnelle», ajoute celui pour qui les origines se retrouvent déjà dans les croquis de Léonard de Vinci, avant de citer Malling-Hansen, inventeur de la «boule écrivante», ou encore Scholes et Glidden qui ont créé *The Typewriter* de Remington en 1875...

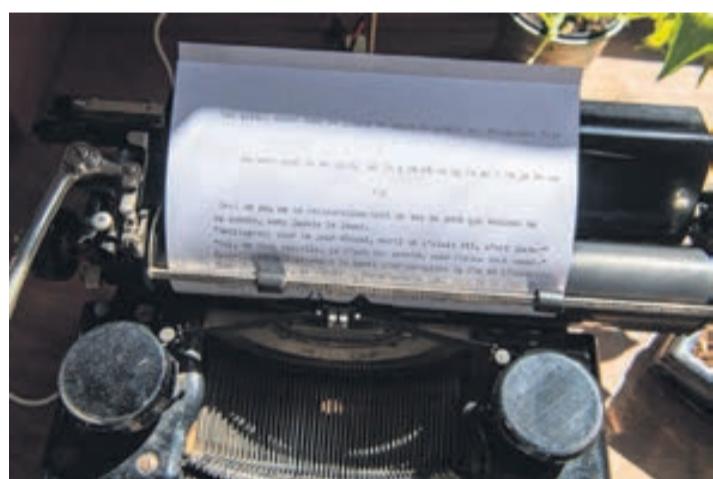
UNE COLLECTION AU FIL DU TEMPS

Il y a une trentaine d'années, soit la moitié de sa vie, Jacques Perrier, avec son père, commence sa collection. «Je

ne cherchais pas vraiment, mais lors de mes voyages, j'aimais aller aux puces et dénicher quelques trésors, généralement bon marché.» De très vieux modèles, des claviers spéciaux (grec, arabe, cyrillique, japonais, portugais, devanagari...) jusqu'aux machines électriques plus récentes composent l'exposition. «Certaines n'ont rien d'extraordinaire, mais représentent une trace de l'évolution», souligne Jacques Perrier, très attentif à la transformation des technologies et du monde du travail, au sein

duquel la machine à écrire a représenté, selon lui, une révolution. «Les lettres bien structurées, - et donc plus faciles à lire que celles calligraphiées à la main - ont permis de démocratiser la lecture, mais aussi l'écriture. Je crois que Mark Twain était l'un des premiers à écrire ses romans à la machine. Dès 1875, cet outil a permis le développement social et économique des entreprises. Les femmes sont entrées dans les bureaux. Ce n'était peut-être pas le plus valorisant, mais moins pénible et mieux payé que lavandière ou ouvrière. J'ai d'ailleurs beaucoup d'admiration pour ces secrétaires qui écrivaient parfaitement et avec une concentration à toute épreuve. Il n'y avait pas de correcteur d'orthographe ni de copier-coller», rappelle celui qui a participé, en tant qu'expert, au film *Populaire*. Une romance qui retrace le parcours, dans les années 1950, d'une secrétaire qui se lance dans des concours de vitesse dactylographique, à l'image de Simone Walt sacrée championne de France en 1956. «En une heure, elle a tapé 31 400 signes. En comparaison avec le concours de 1920, où 7 100 signes avait été réalisé en 20 minutes, la progression a été fulgurante», explique Jacques Perrier, qui confie n'avoir jamais pris de cours de dactylo et admet en riant se sentir «comme un mécano voiture qui n'aurait pas son permis». Ce qui n'enlève rien à ses connaissances hors du commun d'une mécanique éternelle. ■

Musée de la Machine à écrire,
rue des Terreaux 18b, Lausanne.
Lundi 14h-18h, mardi fermé, mercredi
11h-18h, jeudi 14h-18h, samedi 11h-18h,
dimanche 11h-17h
Pour plus d'informations ou pour une
visite guidée (sur rendez-vous) aller sur:
machineacrire.ch



Chaque visiteur peut pianoter et exposer ses textes.



Le MMàE est doté de quelque 600 pièces, venant de tous les continents.



La beauté intemporelle de la mécanique d'antan.



La fameuse Hermès 3000, la préférée de Jacques Perrier.



Parmi les nombreuses machines aux claviers spéciaux, celle-ci est consacrée aux partitions de musique.



La première machine de braille fabriquée à Lausanne.



Une Remington rutilante.

LE «MÉCANOSCRIPTOPHILE», CAFÉ DU MUSÉE

«J'ai dû sortir ma collection de mon sous-sol à l'avenue de France, car mon bail a été résilié. Au moins, ici, la visibilité du lieu et l'association du musée, composée surtout de jeunes, assure la pérennité de la collection. Je peux mourir demain.» C'est avec le sourire que Jacques Perrier résume la nouvelle vie de son Musée de la Machine à écrire (MMàE). Situé sur la place des Terreaux, au centre de Lausanne, la collection s'accompagne d'un charmant café doté d'un nom aussi complexe que les mécanismes des objets exposés: le Mécanoscriptophile. En guise de déco, des pièces de machines ont été récupérées

pour créer lampes, porte-manteaux et mobiles artistiques, jusque dans les toilettes. Sur une longue table, devant la baie vitrée, des machines sont à disposition pour taper lettres, coups de gueule ou poèmes. Jacques Perrier ne cache pas son admiration pour cette «bande de jeunes» (dont fait partie l'un de ses deux fils) qui gère boissons et petite restauration, et raffole de cette mécanique vintage.

«Les moins de 30 ans, cette génération qui a grandi en jouant sur des tablettes, ont envie de toucher. Ils aiment l'acte créatif imposé par la machine, qui demande effort et concentration, le bruit de la mé-

canique, le papier, le côté rigolo. Ils organisent également des ateliers d'écriture et de lecture...» Ce sont eux aussi qui gèrent les entrées au musée, à prix libre désormais. Le site internet n'a pas encore été modifié, avec à l'origine des tarifs différenciés pour les femmes et pour les hommes, soit 20% de moins pour les premières puisque l'égalité salariale n'est encore que chimère.

Si les portes du nouveau musée sont ouvertes depuis octobre 2021, la pandémie a mis des bâtons dans les roues à l'accueil d'un large public. Le vernissage officiel a donc eu lieu le 7 mai dernier. Aussi convivial

que le maître des lieux, il s'est déroulé en fanfare et en spectacles, accueillant sur la journée des centaines de personnes. «Je ne comprends toujours pas pourquoi cet espace n'est pas considéré comme un musée, mais un café neuf places. A chaque événement, je dois demander des autorisations et payer», lâche Jacques Perrier, fourmillant d'idées, en quête de liberté comme de subventions. Et d'ajouter avec humour: «Les méandres de la Police du commerce sont décidément impénétrables.» ■